



CHAMPIONNAT RÉGIONAL

TENNIS SPORT ADAPTÉ



Samedi 13 Mai 2017

de 9h30 à 17h00

Baugé (49)

Organisé par

Olympique Baugeois Tennis



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Région
PAYS DE LA LOIRE



SERVICE
CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même ».

Participation à un championnat régional Sport Adapté

- Avoir une **licence compétitive FFSA** et la présenter en début de championnat lors de la vérification des licences (avec la photographie).
- **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
- Connaître les **principales règles** de l'activité pratiquée (selon les spécificités de la division).
- Avoir un **équipement sportif** (tenue) conforme et réglementaire.
- Apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité (raquette, VTT...).
- **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres, des officiels, des organisateurs et de toutes personnes afférentes au championnat.
- Être **accompagné(e) d'au moins un dirigeant** de l'association lors de la compétition.

Point réglementaire

Le **règlement FFSA est consultable** sur le site internet de la Fédération Française du Sport Adapté.

CATÉGORIES D'ÂGE - SAISON 2016/2017

POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN	VET 1	VET 2

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter le Conseiller Sportif Régional de la discipline.

Le Lieu d'Accueil

DÉCOUVERTE DE BAUGÉ-EN-ANJOU



Depuis janvier 2016, Baugé en Anjou est une commune nouvelle composée de 15 communes. Située au carrefour de l'Indre-et-Loire, de la Sarthe et du Maine-et-loire, la ville compte actuellement 12107 habitants. Capitale historique du pays baugeois, Baugé est fière de son patrimoine grâce à ses demeures classées et immeubles remarquables. Ses multiples infrastructures et sa vie associative font de Baugé-en-Anjou une ville dynamique, porteuse de projets et tournée vers l'avenir.

L'Association

Le club de tennis de Baugé fait partie de la fédération olympique Baugeois comportant 8 sections. Le club compte 170 inscrits (115 jeune en école de tennis, 55 adultes). Les cours sont encadrés par un DE tennis certifié sport adapté, 1 AMT et un jeune en formation AMT. Le club s'engage à s'affilier à la Fédération Française de Sport Adapté pour la prochaine Assemblée générale. Le club est attaché à sa **charte éducative** représentée par les valeurs suivantes : amitié, courage respect, sincérité et contrôle de soi. C'est un **club plein de vie ou chacun prend plaisir à participer aux différentes animations** qui se déroulent tout au long de la saison (tournoi jeunes, animation de Noël, galette solidaire, double mixte, tournoi interne, tournoi open, échanges inter club, loto, tombola, journée sportive entre IME...).



Structure : Le club de tennis dispose :

- de 2 terrains couverts en résine
- de 2 terrains extérieurs en béton

Un club house avec vestiaires sont à votre disposition.

Programme Prévisionnel

9h30 accueil des participants

10H début de la compétition

12h30 pause déjeuner

14h reprise de la compétition

17h remise des récompenses et verre de l'amitié

➤ Lieu de Manifestation :

La compétition se déroulera : | olympique baugeois tennis

22 rue du pont des fées

49150 baugé en anjou

situé entre le camping et la piscine pour accéder au parking, contourner la piscine (chemin du petit verger) |

Le lieu sera fléché par les panneaux FFSA.



Frais d'inscription : | 3 euros par personne |

➤ Restauration / Buvette : |

vente de gâteaux et crêpes 0,50euros

boissons 1 euro

pensez à apporter votre pique nique pour le déjeuner |

➤ Inscriptions :

La fiche d'engagement complétée est à retourner avant le **avant le 5 mai 2017** |

par mail au CDSA de votre département

et **en copie** au Conseiller Sportif Régional : csrsportadapte@gmail.com

RAPPELS !

- 1 – **Aucune modification (division, épreuve...) n'est possible** après l'envoi des inscriptions.
- 2 – Par souci d'organisation, **toute inscription le jour de la compétition sera refusée** (à l'exception des sports collectifs, en cas de changement de joueur(s) dans l'équipe).
- 3 – Le jour de la compétition, les encadrants devront être **en possession des licences** (avec photo).

➤ Réclamation :

Toute réclamation est accompagnée d'un chèque de caution de 50 euros. Ce dernier est restitué si la contestation est justifiée.

➤ Contacts :

Référent du club organisateur : | : JB CREMOIS 06.73.73.51.06/ jbcrem@orange .fr |

Conseiller Sportif Régional : LEBOISNE Sandrine – 06.51.05.26.28 / csrsportadapte@gmail.com